

**APPEL  
À CANDIDATURES  
RÉSIDENCES CROISÉES**

**DRESDE**

**GRAVURE**

Période de résidence proposée à l'artiste

AVRIL - MAI 2015

Depuis 2005, la Ville de Strasbourg soutient les artistes strasbourgeois souhaitant mener à bien un projet de création dans l'une des ses villes partenaires à l'étranger. Le dispositif des résidences croisées vise à favoriser la mobilité et les échanges entre artistes européens. Cette résidence est d'une durée de 2 mois consécutifs ;

**LES PARTENAIRES À DRESDE**

~ La Grafikwerkstatt :

Ancien atelier d'artiste fondé en 1958, cet espace dispose d'un atelier de gravure, de lithographie, de typographie et de photographie.

[www.handpressendrucke.de](http://www.handpressendrucke.de)

~ La Galerie Raskolnikow :

Fondée en 1990, l'objectif de cette galerie est de favoriser les échanges entre artistes allemands et internationaux.

[www.galerie-raskolnikow.de](http://www.galerie-raskolnikow.de)

**L'ARTISTE BÉNÉFICIERA**

~ D'une allocation forfaitaire de résidence d'un montant de 2000 euros TTC dont sera déduit si besoin le précompte des cotisations sociales.

~ D'un accès à la Grafikwerkstatt

~ D'un logement à la pension Raskolnikov

**POUR ÊTRE CANDIDAT**

~ Résider à Strasbourg ou dans une des villes de la Communauté Urbaine de Strasbourg ;

~ Être dans une démarche professionnelle : l'artiste devra fournir une facture conforme avec son numéro de SIRET et son numéro d'inscription MDA ou AGESSIONA ;

~ Avoir plus de 25 ans

**MODALITÉS**

~ Lettre de motivation et/ou note d'intention, curriculum vitae, book de l'artiste [qui sera retourné], l'envoi de supports informatiques est accepté et un RIB complet.

~ Les dossiers de candidature sont à adresser par voie postale pour le 20 octobre au plus tard [cachet de la poste faisant foi] à l'adresse suivante :

Ville et communauté de Strasbourg  
Direction de la Culture - Département des Arts Visuels - Résidence Dresden  
1, Parc de l'Étoile  
67076 Strasbourg Cedex



ceaac



Strasbourg.eu